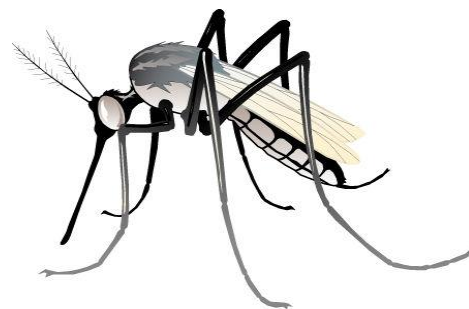




LE MOUSTIQUE

DEC, DR, GDRH, FICC,
RISQ, et PRIV Strasbourg

*Parce qu'il est petit, comme nous dans le monde du travail,
Parce qu'il n'hésite pas à s'attaquer à plus gros et plus fort que lui
.....et que parfois il y laisse une patte ou ses ailes !!
...et pourtant, comme dans tout écosystème, il est nécessaire à la survie de*

EDITO

Chers amis lecteurs du Moustique

Voilà déjà un bon trimestre que nous avons démarré l'année 2018. Beaucoup d'événements, de rumeurs et d'informations ont été véhiculés depuis la fin d'année 2017.

Parmi les derniers événements, les mutations de 3 membres de l'équipe du Moustique ont nécessité quelques ajustements dans notre fonctionnement.

Nous avons fait notre maximum pour que son impact soit le plus faible possible sur notre présence auprès de vous, dans cette période de transformation.

Après ce premier trimestre d'exercice, il nous a paru important de faire un point sur les divers sujets traités, sujets dont vous avez été informés pour la plupart. Nous vous proposons aujourd'hui notre éclairage sur les dossiers traités en comité d'établissement.

Enfin, comme il est de tradition, vos représentants CFDT ont pris connaissance dernièrement du rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'établissement pour l'année 2017. Cependant, depuis le nouvel accord de droit syndical, la direction se passe désormais de notre avis. Avis que nous vous donnerons néanmoins dans cette édition.

Pour terminer, les présentations sur les mesures d'accompagnement social prévues dans l'accord du 1er mars 2018 sont actuellement en cours. Nous ne ferons pas de commentaires dans cette édition, notre 4 pages n'y suffirait pas ! Par contre, nous vous renvoyons à la lecture des diverses communications de la CFDT SG - seule organisation syndicale non signataire de l'accord - sur le sujet, à retrouver sur le site internet www.cfdt-sg.fr.

Bonne lecture !

FERMETURE DE L'AGENCE DE DRUSENHEIM A FIN MAI 2018

Dans le cadre du plan de transformation de BDDF prévoyant la fermeture de 300 agences d'ici 2020, la DEC de Strasbourg ferme l'agence de Drusenheim dont le développement commercial a été entravé par le poids de nos concurrents mutualistes et par les faibles moyens mis en œuvre ces dernières années par la Direction.

Malgré cela, les représentants du personnel CFDT font le constat que grâce à l'action du personnel, la rentabilité de l'agence est restée positive et stable ces dernières années et que ses coûts de fonctionnement sont limités.

Ils regrettent donc le choix de la Direction de fermer cette agence située dans une zone économique riche et en expansion sachant qu'elle ne lui a jamais donné ces dernières années les moyens de se développer.

Ils émettent par ailleurs des réserves sur la perte limitée de clientèle annoncée suite à son transfert sur l'agence de Haguenau, au vu de la distance, de la multi-bancarisation des clients concernés et des moyens de nos concurrents.

Enfin s'ils notent que les salariés de l'agence se verront proposer des postes correspondant à leur compétence, ils regrettent que cette fermeture s'accompagne également de la suppression d'un poste.

La Délégation CFDT a donné un avis défavorable au projet de fermeture de l'agence de Drusenheim.



Comme nous en avons pris l'habitude, nous vous communiquons le cumul des heures supplémentaires déclarées et payées au 31 décembre 2017 :

CUMUL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES EN 2017 versus 2016 et 2015

Par Catégorie Professionnelle

	2017	2016	2015
TMB	973,01	526,06	467,81
CADRES	184,54	221,75	335,38
TOTAL	1.157,55	747,81	803,19

Par répartition géographique

	2017	2016	2015
UC Strasbourg Centre	368,94	313,21	273,05
UC Strasbourg Sud	27,63	13,15	174,80
UC Strasbourg Ouest	123,49	168,57	130,16
UC Centre Alsace	352,48	179,25	80,43
UC Alsace Nord	42	11,33	26
UC Alsace Ouest		4,50	16,75
Plateau de la DEC	243,01	57,80	102
TOTAL	1.157,55	747,81	803,19

Par Motif

	2017	2016	2015
Surcroît de travail	1.148,65	681,93	742,16
Manifestations	8,90	53,50	56,48
Formations	0	12,38	4,55
TOTAL	1.157,55	747,81	803,19

AVIS DE LA CFDT SUR LES PREVISIONS D'UTILISATION DU CONTINGENT ANNUEL D'HEURES SUPPLEMENTAIRES 2018 ET SUR SON EVENTUEL DEPASSEMENT



En décembre 2016, le CE avait émis un avis favorable sur le contingent d'heures supplémentaires prévu à 600h pour l'année 2017 sous réserve qu'un rappel soit fait aux managers de ne pas faire d'entrave aux demandes des salariés.

Au vu du réalisé 2017 (1158 h), nous pouvons constater que le nécessaire a été fait par la Direction même si nous notons encore d'importantes disparités sur certaines entités (UC Strasbourg Sud, UC Alsace Nord, voire DR Strasbourg) qui nous incitent à rester vigilant en 2018 sur le respect des recommandations par les hiérarchies.

Pour 2018, la DEC de Strasbourg prévoit un volume d'heures supplémentaires global de 750 h (et 0 sur les autres entités de l'établissement), ce qui peut paraître faible au regard du réalisé 2017 et des restructurations en cours du réseau d'agences.

Par ailleurs, les élus notent qu'aucune mesure concrète n'a été prévue pour mieux contrôler le temps de travail des cadres au forfait de l'établissement malgré l'évolution de la législation, alors qu'une part importante des effectifs de

notre établissement relève de ce processus.

Dans ces conditions, la Délégation CFDT a émis un avis défavorable sur le contingent d'heures supplémentaires prévues pour l'établissement pour 2018.

AVIS DE LA CFDT SUR LA SORTIE DU DISPOSITIF GRAND PUBLIC DE L'AGENCE DE SAVERNE



Dans le cadre du nouveau parcours téléphonique client en agence justifié par l'évolution du nombre et de la nature des appels entrants et par les modifications apportées au rôle des CRC, il est prévu la sortie progressive sur 3 ans des agences concernées par le dispositif téléphonique « Grand Public ».

Ainsi en 2018, la DEC sera concernée par l'agence de Saverne qui récupérera la gestion directe des appels après des adaptations d'ordre techniques, organisationnelles et comportementales avec l'appui des ADP de la DR. Si le passage en agence « Grand Public » avait été un des leviers ayant justifié la réduction d'un poste de l'effectif de l'agence lors de sa mise en place, nous notons que sa sortie ne s'accompagnera pas d'une création malgré la hausse de l'activité qu'elle risque d'engendrer.

Sachant par ailleurs que cette agence va faire l'objet également de la suppression du service de caisse (sans suppression de poste), il semble donc que ce surcroît d'activité devrait pouvoir être absorbé par l'effectif présent tout en permettant une plus grande réactivité vis-à-vis de la clientèle.

Pour ces raisons, la Délégation CFDT a émis un avis favorable sur le projet présenté mais restera vigilante sur l'évolution future de cette agence en cas notamment de passage en Accueil Partagé avec réduction d'effectif.

FERMETURES DES CAISSES DE 5 AGENCES

La Direction poursuit la stratégie de suppression des caisses dans les agences. Sont concernées prochainement les agences de Sélestat, Saverne, Haguenau, Strasbourg Boecklin et Cronenbourg. Opération réalisée afin de les transformer en agence accueil, dans le but de privilégier le conseil et l'expertise aux dépens des opérations de caisse à faible valeur ajoutée.

Les représentants CFDT relèvent néanmoins que ce projet :

- ⇒ ne prévoit aucun investissement en matière de nouveaux automates (ABVR, Tiroir-Monnaie ou DRM), ni de travaux de rénovation des agences
- ⇒ entraîne la disparition du service de devises dans la quasi-totalité des agences de la DEC (à l'exception de l'agence de Strasbourg-Dôme) sans offrir de moyens alternatifs à la clientèle
- ⇒ ne prévoit aucune mesure pour améliorer le niveau d'équipement en carte de la clientèle
- ⇒ n'aura qu'un impact limité sur la rentabilité de ces agences.

Les représentants CFDT notent que si la fermeture du service de caisse devrait permettre d'améliorer les conditions de travail des salariés des agences concernées (en l'absence notamment de suppression de poste), ils s'inquiètent néanmoins des risques de transfert d'activité sur l'agence de Strasbourg Dôme où aucune mesure spécifique n'est envisagée.

Ils demandent également à ce que les agences à « risques » (Cronenbourg ou Haguenau notamment) bénéficient d'un accompagnement sécuritaire spécifique, les jours suivants la suppression de la caisse, afin d'éviter tous risques possibles d'agression du personnel.

Si les représentants CFDT prennent note qu'un point sera fait avec les chargés d'accueil concernés sur la suite de leur carrière et les mesures à mettre en œuvre pour faciliter leur adaptation à leur nouvelle fonction, ils notent dès à présent que la Direction ne peut leur garantir la pérennité de leurs postes dans les mois à venir, notamment en cas de passage en accueil partagé.

La Délégation CFDT a émis un avis défavorable sur le projet de transformation en agence accueil des agences de Sélestat, Saverne, Haguenau, Strasbourg Boecklin et Cronenbourg.

REORGANISATION DES UC DE LA DEC DE STRASBOURG

Les membres du CE ont été consultés en février sur le projet de réorganisation des UC de la DEC de Strasbourg, projet qui consiste en réalité en une fusion des UC ne laissant plus à cible que 3 UC sur les 5 actuelles.

Alors que jusqu'à présent des éléments de taille critique (effectifs, nombre de CAV gérés, PNB) étaient mis en avant pour conserver des UC à taille humaine, la direction ne fait plus que peu de cas de ces notions et crée des mégastructures qui seront ingérables dans les conditions actuelles, tant en matière de suivi de l'exploitation et des risques qu'en matière de gestion des effectifs.

Ce nouveau découpage en 3 UC crée un déséquilibre entre UC, l'une d'entre elles (UC Strasbourg Centre) représentant à elle seule la moitié des comptes à vue et le tiers du PNB de la DEC, les 2 autres se « partageant » le reste, mais sur un périmètre géographique bien plus étendu.

Le nouveau mode d'organisation en 3 UC intervient par ailleurs à peine le modèle relationnel PRO mis en place, et le remet en question.

En effet, toutes les données notamment en matière de charge de travail, ayant permis aux membres du CE de donner un avis sont aujourd'hui revues.

En outre, ce projet s'accompagne de la suppression de 4 postes (2 postes de RCL et 2 postes de RC PRO).

La délégation CFDT a donné un avis défavorable au projet de réorganisation des UC de la DEC de Strasbourg.



FERMETURE ESTIVALE DES AGENCES DE MUSAU, WASELONNE, NIEDERBRONN, BRUMATH, ROTHAU ET ERSTEIN

La direction a présenté dernièrement son projet de fermeture estivale pour 2018, l'outil miracle pour pallier au manque d'effectifs en agence. Cette année, ce ne sont ni 2 ni 3 agences qui ferment, mais 6 !

Avec une première en 2018 : la fermeture pendant 3 semaines pour les 3 agences de l'UC Nord Alsace.

Si le principe aura le mérite de faciliter la prise de congés pendant l'été, en revanche il représente un frein au développement commercial des agences concernées, notamment celles éloignées de leur agence de repli, et interroge sur la continuité de service au vu des expériences passées.

La fermeture estivale, notamment sur 5 des 6 agences concernées, envoie en outre un très mauvais signal à la clientèle, dans le contexte actuel de transformation et l'annonce dans les médias de la fermeture de 400 agences par Société Générale.

La délégation CFDT a donné un avis défavorable à la fermeture estivale des agences de Musau, Wasselonne, Niederbronn, Brumath, Rothau et Erstein.

RAPPORT 2017 SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les membres du CE ont pris connaissance en mars du rapport pour l'année 2017 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Vos représentants CFDT sont rompus à cet exercice, pour autant la présentation dudit rapport a été assorti cette année d'une nouveauté : depuis la mise en application du nouvel accord sur le droit syndical dans l'entreprise, aucun avis n'était attendu par la direction.

Mais vous connaissez le Moustique et ses acolytes ! Même si notre avis n'était pas requis, nous vous ferons néanmoins part de nos commentaires...

Alors, que faut-il retenir de l'exercice 2017 en matière d'égalité professionnelle ?

- ⇒ Ce sont plutôt des hommes qui ont été embauchés en CDI au cours de l'année 2017, les embauches en CDD, y compris en alternance, étant plus équilibrées.
- ⇒ Les femmes sont présentes majoritairement dans tous les niveaux de la classification, hormis les niveaux B, K et Hors Classes. Leur part reste élevée parmi les TMB, notamment dans les niveaux C, F et G (respectivement 80 %, 80 % et 64,7 % de l'effectif dans le niveau).
- ⇒ Les promotions ont moins profité aux femmes qu'aux hommes en 2017, elles représentent 5,8 % de l'effectif promu contre 9,3 % pour les hommes.
- ⇒ Les écarts de rémunération entre femmes cadres et hommes cadres sont en défaveur des premières, et ne sont pas compensés par la rémunération accessoire. Le salaire de base moyen pour une femme Cadre est de 3.751 € quant il est de 4.369 € pour un homme Cadre. La rémunération accessoire mensuelle moyenne pour un homme est de 599 €, quant celle d'une femme est de 383 €.
- ⇒ 7 femmes font partie des 10 plus hautes rémunérations des TMB, sans changement par rapport aux années précédentes. Et nous voyons apparaître 1 femme dans les 10 plus hautes rémunérations des Cadres, en léger mieux par rapport à 2016, mais moins bien qu'en 2015 (elles étaient 2 !).

En bref, peut mieux faire.....

Pour conclure, vous trouverez ci-après quelques éléments de comparaison tirés des grilles de salaires médians selon le métier, disponibles auprès de vos représentants CFDT :

Métier de Conseiller en patrimoine

NIVEAU	GENRE	Ancienneté de 5 à 9 ans	Ancienneté de 10 à 14 ans	Ancienneté de 15 à 19 ans
H	Femmes	40.650 €	41.690 €	40.550 €
	Hommes	41.300 €	42.537 €	41.700 €
I	Femmes	45.810 €	46.000 €	49.800 €
	Hommes	47.000 €	48.000 €	51.600 €

Métier de Chargé de clientèle particuliers

NIVEAU	GENRE	Ancienneté de 5 à 9 ans	Ancienneté de 10 à 14 ans	Ancienneté de 15 à 19 ans
D	Femmes	27.588 €	28.800 €	29.972 €
	Hommes	27.355 €	28.742,5 €	29.500 €
E	Femmes	30.618 €	31.500 €	32.910 €
	Hommes	30.520 €	31.354 €	33.129 €
F	Femmes	32.483 €	34.020 €	35.600 €
	Hommes	32.622 €	33.763 €	35.044 €

Lisez ou relisez Le Moustique sur le site de la Délégation Nationale CFDT :

www.cfdt-sg.fr

Vous y trouverez toutes les informations sur l'actualité SOCIETE GENERALE.



Retrouvez les PV de réunion CE sur le site internet de votre Comité d'Etablissement :

ce-sg-strasbourg.fr

Je soutiens la CFDT et j'adhère en retournant ce bulletin d'adhésion à la CFDT Société Générale à la DEC de Strasbourg au 255 route de Mittelhausbergen 67200 Strasbourg

NOM PRENOM

AFFECTATION

DATE

SIGNATURE

Je bénéficie d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% des cotisations syndicales